



Cabinet du ministre d'Etat

Paris, le jeudi 15 octobre 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une nouvelle campagne sur la réduction de déchets.

**Nous produisons trop de déchets. Il faut agir !
Et tout le monde doit changer de comportement.**

Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Chantal JOUANNO, secrétaire d'État chargée de l'Écologie et Philippe VAN de MAELE, président de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) lancent aujourd'hui la nouvelle campagne de prévention et de sensibilisation autour de la réduction de déchets à destination du grand public, des entreprises et collectivités locales.

La gestion des déchets est un enjeu majeur tant sur le plan économique (augmentation des coûts de gestion des déchets) que sur le plan environnemental (gaspillage des matières premières, risque d'insuffisance d'exutoires de traitement à moyen terme). Le Grenelle Environnement en a fait une priorité et a fixé des objectifs très clairs : diminuer la production d'ordures ménagères et assimilées de 7 % par habitant pendant 5 ans, soit une diminution de plus de 5 kg par an et par habitant.

« *La prévention des déchets, c'est l'un des chantiers clefs du Grenelle, à côté de la rénovation thermique, de l'efficacité énergétique avec au fond, toujours cette même idée sous-jacente : **comment faire aussi bien en terme de qualité et de confort avec moins de matières premières ?*** », a rappelé Jean-Louis BORLOO.

En 40 ans, la production d'ordures ménagères a doublé.

Aujourd'hui, chacun d'entre nous produisons 590 kg de déchets par an et par habitant dont :

- 390 kg dans nos poubelles et les conteneurs de tri,
- 200 kg en déchetterie...

Ces chiffres sont le résultat de l'évolution de nos modes de vies, des habitudes alimentaires et de consommation...

L'étude « Chariot » conduite par l'ADEME le confirme :

- Chaque Français pousse en moyenne 530 kg/an dans son chariot d'hypermarché, ce qui représente en bout de chaîne 73 kg de déchets par an !
- Le consommateur éco-responsable -qui pousse un chariot mini déchets- produit en moyenne 26 kg de déchets en moins, et en plus fait des économies. Le gain annuel est de l'ordre de 400 à 500€.

Le consommateur est donc un maillon essentiel de ce processus. Réduire les déchets, cela commence dans un magasin au moment de l'achat, se poursuit à la maison ou sur le lieu de travail, et cela continue devant une poubelle et les conteneurs de tri.

« Quand on voit les déchets qu'on produit... on a envie d'agir autrement ! »

C'est sur cette rhétorique non culpabilisante mais clairement incitative que se décline la campagne de mobilisation nationale sur 3 ans lancée par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer et l'ADEME. Elle n'incite pas à consommer moins mais à consommer autrement.

L'expérience prouve en effet qu'un déchet n'est identifié comme tel qu'une fois devant la poubelle. La stratégie adoptée consiste donc à révéler les déchets potentiels dès l'acte d'achat.

Elle met en scène notre empreinte déchets de consommateur -un « double » très encombrant- mais qui diminue de taille à chaque geste à chaque geste éco-responsable que l'on peut faire. A travers 12 gestes simples, la campagne propose donc des solutions concrètes facilement applicables au quotidien.

Multi-cible, la campagne est aussi multi-support : TV, presse écrite, radio, Internet.

Au-delà du volet publicitaire, la campagne est renforcée par un nouveau site internet dédié : www.reduisonsnosdechets.fr, où l'on retrouve des conseils pratiques et les informations clés de la campagne.

Différents temps forts sont également prévus à destination des Entreprises et des Collectivités locales, avec en particulier lors de la Semaine européenne de la réduction des déchets (21- 29 novembre 2009).

« Il est temps d'agir pour basculer dans le monde du 21^{ème} siècle, c'est-à-dire celui de l'après -société de l'insouciance et des excès-. En changeant nos comportements pour devenir de véritables -écoconsommateurs-, nous pourrons, sans culpabilité, consommer autant, consommer mieux tout en produisant moins de déchets », a indiqué Chantal JOUANNO.

Les actions se poursuivent sur le terrain avec l'ADEME

Cette campagne s'inscrit dans la logique des actions conduites par l'ADEME sur le terrain. Parmi ses priorités :

- Sensibiliser et informer pour donner à chacun les moyens de modifier sa propre production de déchets.
- Accompagner et faciliter la mise en place d'une part variable dans la tarification des déchets.
- Faciliter l'adaptation des mesures aux problématiques locales.

Le budget de l'ADEME est multiplié par deux dès cette année et progressera jusqu'à une multiplication par 5 entre 2008 et 2011 pour aider financièrement les opérations les plus pertinentes liées à la mise en œuvre du Grenelle sur le terrain et poursuivre ses missions de fond auprès des entreprises et de collectivités locales (R&D, montage de nouvelles filières déchets, amélioration des connaissances sur les coûts et l'économie du déchet,...).

*« Le déchet, c'est un peu **le symbole de tout ce qu'il ne faut plus faire** dans un monde de rareté ou de raréfaction des ressources. **Un déchet c'est une perte nette de matières premières et toujours une pollution** », souligne Jean-Louis BORLOO.*

Pour découvrir la nouvelle campagne sur la prévention des déchets,
le film TV et les affiches :
www.reduisonsnosdechets.fr/ rubrique j'en parle

Contacts presse :

Cabinet de Jean-Louis BORLOO	01 40 81 72 36
Cabinet de Chantal JOUANNO	01 40 81 77 57
ADEME/ Agence Ketchum	
Aurélie CHAMBON	01 53 32 56 88
Olivia CHABBERT	01 53 04 23 08
